

## Pièces à fournir pour la constitution du dossier Annulation du permis de conduire

Tous les documents doivent être **photographiés ou photocopiés en couleurs**.  
Vous pouvez aussi nous transmettre ces éléments par email préalablement à votre inscription en précisant votre numéro de téléphone dans le corps du message à l'adresse suivante :

[autoecolecapitoumandelieu@gmail.com](mailto:autoecolecapitoumandelieu@gmail.com)

- 2 photos d'identité de la même série aux normes officielles avec un code photo et une signature électronique issus d'un photomaton ou d'un photographe « agréé service en ligne ANTS »
- Un justificatif d'identité (passeport, carte nationale d'identité, titre de séjour)
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois accompagné si nécessaire de :
  - o Un justificatif d'identité de l'hébergeant (passeport, carte nationale d'identité, titre de séjour)
  - o Une attestation d'hébergement
- Avis médical délivré par un médecin de ville agréé ou par la commission médicale
- Injonction de restitution du permis de conduire (perte de validité pour solde de points nul)
  - o ou Jugement (annulation judiciaire)
- 1 enveloppe « Lettre Suivie 50g » (vendue à la Poste)
- 2 timbres

